AVERTISSEMENTS AGRICOLES DLP-1-9-78031948

20

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE
CPPAP N° 523 AD

ABONNEMENT ANNUEL 60 F

EDITION DE LA STATION "ALSACE ET LORRAINE"
(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MEUSE, MOSELLE, VOSGES)

Régisseur de recettes D.D.A.
2, rue des Mineurs
67070 STRASBOURG CEDEX
C. C. P. STRASBOURG 55-08 00 F

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Cité Administrative - 67084 STRASBOURG CEDEX
Tél. (88) 61.49.50 Poste 454

Bulletin n° 172

30 août 1978

VIGNE

BOTRYTIS

La véraison s'amorce timidement. Nous rappelons que la vigne arrive au stade où le troisième traitement anti-botrytis doit être appliqué. Il est conseillé d'effectuer un léger défeuillage avant le traitement, afin que la pulvérisation englobe bien les grappes ; or, ce sont ces dernières qu'il faut protéger. Régler les buses en conséquence et traiter rang par rang.

Sur les cépages sensibles au dessèchement de la rafle, il est possible d'ajouter du sulfate de magnésie à la bouillie.

MILDIOU

Dans les parcelles insuffisamment protégées, des attaques de Rot-brun sont observées sur grappes. Dans ces parcelles et notamment dans le vignoble de CLEEBOURG, un dernier traitement est conseillé. Les travaux de rognage doivent être effectués avec beaucoup de soin.

ARAIGNEES ROUGES

Sauf dans quelques secteurs isolés, les populations d'araignées rouges restent en-dessous du seuil de nuisibilité. Avant tout traitement, visiter ses parcelles afin de juger de la nécessité d'une éventuelle intervention (plus de 10 formes mobiles par feuille).

ARBRES FRUITIERS

- POMMIER - POIRIER -

MALADIES DE CONSERVATION

Dans le but de limiter le développement des diverses maladies de conservation au cours du stockage, deux traitements de pré-cueillette peuvent être effectués, le premier 30 jours avant la date présumée de la cueillette, le second une semaine avant la récolte.

Utiliser l'un des produits suivants :

- bénomyl : 30 g de m. a./hl
- carbendazime : 30 g de m. a./hl
- méthylthiophanate : 70 g de m. a./hl.

P133

.../...

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

Le contrôle des vols par pièges sexuels laisse apparaitre une nette reprise des captures à partir du 20 août à ROTTELSHEIM et ALTECKENDORF (67). Dans ces régions, une nouvelle couverture insecticide est à envisager dans la période du 4 au 6 septembre.

Partout ailleurs, les captures restent faibles et ne devraient pas s'intensifier. Un traitement ne serait à appliquer que dans les vergers où l'on cherche une protection parfaite des fruits (les dégâts seront très limités).

ARAIGNEES ROUGES

Suivre attentivement le développement des populations d'araignées rouges afin d'intervenir suffisamment tôt, si nécessaire, les premiers oeufs d'hiver étant déposés (certains vergers sont fortement atteints).

- PRUNIER -

CARPOCAPSE DES PRUNES

Les vols se poursuivent et de nouvelles pénétrations (faibles jusqu'à présent) sont observées. Sur quetsches tardives, le renouvellement du traitement est conseillé.

/ CULTURES MARAICHERES /

- POIREAU -

TEIGNE DU POIREAU

En élevage, les papillons restent très actifs et les captures en pièges sexuels à la Station Expérimentale d'Alsace à WINTZENHEIM sont particulièrement fortes depuis ces derniers jours. En conséquence, renouveler la protection au début de la semaine prochaine.

- CHOU -

PIERIDE DU CHOU

Les pontes déposées par les papillons de la piéride du chou, relativement nombreux sur les cultures cette année, arrivent à éclosion. Surveiller le développement de ces petites colonies de chenilles noirâtres, surtout sur choux de Bruxelles où leurs dégâts sont les plus à craindre. Sur choux à choucroute, le traitement ne sera à effectuer qu'en cas de fortes infestations.

Utiliser l'un des produits suivants :

- Bacillus thuringiensis : dose selon spécialité
- malathion : 75 g/hl
- parathions : 25 g/hl
- phosalone : 60 g/hl
- trichlorfon : 100 g/hl.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie, Chef de la Circonscription Phytosanitaire "ALSACE et LORRAINE"
J. HARRANGER